

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26/11/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué à la salle polyvalente pour la séance, s'est réuni sous la Présidence de Mr Daniel TALFUMIER, Maire.

Étaient présents : Daniel TALFUMIER Maire, Mme Nadeige ROBLIN et Mr Grégory PHILIPPE adjoints,

Mmes Annie HARDOIN, Sylvie LANGLOIS, Chrystelle LEGAY, Claire MIOSSEC, Delphine LAVIRON, Violette DELHAY et M. Jacques ROUARD, Alain ROYER, Sébastien LEROUGE, Nicolas HOUE, Philippe DURAND et Nicolas GEORGE.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Sylvie LANGLOIS

Convocation du : 18/11/2020

En début de séance, le Maire informe que 2 points ont été ajoutés à l'ordre du jour : adhésion au SMEP du PNR Brie et Deux Morin puis courses cyclistes 2021. Personne ne s'y oppose.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Accepte** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Décide** les tarifs 2021 qui resteront identiques à ceux de 2020. Seuls des tarifs ont été fixés pour la location des nouvelles salles communales (RIVERE et LEGAC),
- Décide l'admission en non-valeur des sommes irrécouvrables dues par 3 habitants pour un montant total de 4 603,24 €. L'encaissement de ces créances reste néanmoins possible en cas de retour à meilleure fortune de ces redevables
- **Décide** de finaliser les levés topographiques des réseaux prévus sur l'ensemble du territoire mais non achevés en raison d'une sous-estimation du linéaire à la signature du marché.  
**Accepte** le devis de l'entreprise PARERA ayant débuté ces études, pour un montant de 750 € TTC.
- **Sollicite** une subvention d'investissement auprès de l'Etat pour l'acquisition de parcelles sises Route de la Ferté-Gaucher, l'aménagement d'une aire de covoiturage sur lesdites parcelles et la création d'une liaison douce les reliant au bourg. La promesse de vente pour l'achat de ces parcelles est déjà signée.
- **Adopte** le règlement intérieur des salles communales (polyvalente, Legac et Rivère),
- **Décide** l'adhésion au SMEP du PNR Brie et deux Morin, **désigne** un délégué titulaire et son suppléant.  
**Accepte** la cotisation annuelle demandée s'élevant à 0,40 € par habitant,
- **Refuse** avec 13 votes contre et 2 votes pour, l'organisation de courses cyclistes lors des fêtes de la Pentecôte proposée par la JSFG de la Ferté-Gaucher en raison des incivilités des cyclistes constatées les années précédentes et de la participation financière demandée de 1 000 €.

**Le Maire informe :**

- Des travaux engagés subventionnés ou en attente de subventions,
- De la signature de l'acte administratif pour l'acquisition du local commercial sis Grande Rue prévue en semaine 49/2020 et de l'estimation du loyer entre 300 € et 400 € par mois,
- Des principaux éléments constituant le RPQS eau potable 2019 sur présentation du document,
- Des dates prévues pour l'installation des décorations de Noël,
- Que l'assurance communale a évalué les dommages matériels pour le remplacement des barrières détériorées par un engin agricole au carrefour route de Coulommiers et Grande Rue. La commune attend à présent l'accord de l'assurance du tiers responsable pour prise en charge des dégâts,
- De la refonte du site internet de la commune, en cours,
- De l'installation de l'antenne téléphonique prévue par Orange au 1<sup>er</sup> trimestre 2021,
- Qu'en raison de la crise sanitaire liée au COVID, les vœux du Maire n'auront pas lieu, que les colis de fin d'année seront distribués au domicile des bénéficiaires par les conseillers municipaux et du probable remplacement du Petit Journal du dernier trimestre 2020 par une brève, compte tenu de la baisse des activités sur la commune
- De la visite de Madame Anne CHAIN LARCHE et de Monsieur Pierre CUYPERS, sénateurs, le 27/11/2020.

**Nadeige ROBLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe,** fait un bilan sur l'encours du budget 2020 à la date du 19/11/2020,

La séance est levée à 20h30.

Pour copie Conforme,  
Fait à Choisy en Brie le 28 novembre 2020  
Daniel TALFUMIER, Maire



Affiché le 01/12/2020